

Nombre de Conseillers
en exercice : 23
Présents : 15
Votants : 22

L'an deux mille vingt-cinq, le 16 octobre, le conseil municipal,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
à la mairie, sous la présidence de M. Philippe JANICOT.

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 octobre 2025

PRESENTS : Mme BEAUGERIE Delphine, M. BIAD Brahim, Mme BOUCHON
Véronique, Mme BOURGEOIS Annick, Mme BRAILLON Eliane, Mme COQUEL
Laure, M. DOUDARD Christian, M. JANICOT Philippe, M. LARROQUE Joël, M.
SAUVAGNAC Bernard, M. VALADON Thierry, M. VILLAUTREIX Joël, Mme
WISSOCQ Mathilde, Mme ASTIER Martine, M. EJNER Pascal.

ABSENTS : Mme HAY Salomé (Pouvoir à Mme BOURGEOIS Annick), Mme
MOREAU Aurore (Pouvoir à Mme COQUEL Laure), Mme MOUMIN Manon
(Pouvoir à M. JANICOT Philippe), M. NARAIN Gino (Pouvoir à M. SAUVAGNAC
Bernard), M. TOURNIEROUX Vincent (Pouvoir à M. VALADON Thierry), M.
BOURDOLLE Philippe (Pouvoir à Mme ASTIER Martine), Mme DEBAYLE
Michèle (Pouvoir à M. EJNER Pascal), M. ZBORALA Bernard.

Secrétaire de séance : Mme WISSOCQ Mathilde

3. Conventions entre la commune de Boisseuil et le conservatoire intercommunal de musique et de danse concernant l'intervention gratuite en milieu scolaire et périscolaire.

Dans le cadre de l'intervention du Conservatoire Intercommunal de Musique et de Danse (CIMD) en Haute-Vienne en milieu scolaire et périscolaire pour l'année 2025-2026, ce dernier souhaite signer une convention pour chaque temps permettant de définir la durée et les modalités d'interventions.

Ces interventions en milieu scolaire et périscolaire sont dispensées par un intervenant du CIMD du 1^{er} septembre 2025 au 2 juillet 2026.

Ces prestations sont incluses dans le contrat du CIMD dans la part fixe versée par la commune.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'autoriser le Maire à signer les conventions avec le CIMD concernant les interventions de danse et de musique en milieu scolaire et périscolaire ainsi que tout document devant intervenir dans ce cadre,
- de donner au Maire toutes autorisations nécessaires aux fins envisagées.

VOTE 22	POUR 22	CONTRE 0	ABSTENTION 0
----------------	----------------	-----------------	---------------------

Fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures
Le Maire,
Philippe JANICOT



